

M 329 – 24.03

Motion du Conseil municipal de Vernier du 18 juin 2024

relative à l'objet suivant :

POUR UN CHEMIN DES ÉCOLIERS PLUS SÛR

le Conseil municipal de Vernier, par 20 OUI, 7 NON et 1 abstention,

invite le Conseil administratif à :

- 1 étudier et mettre en place des mesures simples pour sécuriser la traversée du chemin des Anémones, et plus généralement des chemins du secteur Crozet-Balexert pour les écoliers ;
- 2 prendre des mesures analogues pour les autres points noirs qu'il identifierait dans les autres secteurs de la Commune.

